

n° 499	de conseil de autorise le Maire à négocier un prêt relais à court terme
<u>Prêt relais à court</u>	de 360 000 F. en 12 mois à 7.30% auprès de la CREA pour la
<u>terme - construction</u>	construction d'un groupe scolaire sur la ZAC des deux Dues.
<u>d'un groupe scolaire.</u>	n° 3583 du 26 Mars 73
Approuvé le 28 Mars 73.	Rayer